

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2024,  
Le-vingt-un mars deux mil vingt-quatre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de  
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

**Étaient présents :** Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, M. Raymond HÉRIVEAUX, Mme Martine RENIER,  
Mme Cécile LECOMTE, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick  
PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET, M. Fabrice DUCHÂTELET

**Était absent excusé :** Mme Valérie ESNAULT, M. François GOLDWASSER, M. Antoine CHEVREUX

**Était absente et représentée :** M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Brigitte  
GESLIN représentée par Mme Martine RENIER,

**Étaient absents non excusés :** M. Jérôme LANDAIS

**Secrétaire de séance :** M. Raymond HERIVEAUX

**DATE DE CONVOCATION : 14 mars 2024**

**Nombre de conseillers en exercice : 18**

**Quorum : 10**

**Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12**

**Absents ayant donné procuration : 2**

## Délibération n° 2024/03/01

### Devis numéros et plaques de rue ETS WALLE SA

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, que suite à l'adressage pour la fibre, il y a eu des créations de nouvelles adresses (numéros et noms de rues), et il y a lieu de mettre des plaques en ardoise, comme celle déjà existante dans le village. Nous avons sollicité 3 fournisseurs, et après étude des devis, il est proposé au Conseil Municipal de retenir le devis des ETS WALLE SA pour un montant de 4 687,83 € HT, pour rappel les ETS WALLE SA ont fait les plaques déjà installées dans le village.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte le devis des ETS WALLE SA pour un montant de 4 687,83 € HT,
- Charge Madame le Maire de signer le devis,
- Charge Madame le Maire de régler le mémoire dû.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Dominique de VALICOURT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2024,  
Le-vingt-un mars deux mil vingt-quatre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de  
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, M. Raymond HÉRIVEAUX, Mme Martine RENIER,  
Mme Cécile LECOMTE, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick  
PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET, M. Fabrice DUCHÂTELET

Était absent excusé : Mme Valérie ESNAULT, M. François GOLDWASSER, M. Antoine CHEVREUX

Était absente et représentée : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Brigitte  
GESLIN représentée par Mme Martine RENIER,

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : M. Raymond HERIVEAUX

DATE DE CONVOCATION : 14 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 18

Quorum : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

## Délibération n° 2024/03/02

### Devis toile de réception INTER ROUGE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, d'une proposition pour faire l'acquisition de 2 toiles de réception pour les manifestations. 2 fournisseurs ont été consultés, INTER ROUGE, toile de réception de 5 x 10 m pour un montant de 1 777,00 € HT, l'unité et TRIGANO, toile de réception 5 x 8 m pour un montant de 3 909,00 € HT l'unité. Après échanges, et compte tenu de l'écart de prix, il est proposé de faire l'acquisition d'une seule toile auprès d'INTER ROUGE et ce afin de vérifier la qualité du matériel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte l'acquisition d'une toile de réception auprès d'INTER ROUGE pour un montant de 1 777,00 € HT,
- Charge Madame le Maire de signer le devis,
- Charge Madame le Maire de régler le mémoire dû.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2024,  
Le-vingt-un mars deux mil vingt-quatre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de  
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, M. Raymond HÉRIVEAUX, Mme Martine RENIER,  
Mme Cécile LECOMTE, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick  
PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET, M. Fabrice DUCHÂTELET

Était absent excusé : Mme Valérie ESNAULT, M. François GOLDWASSER, M. Antoine CHEVREUX

Était absente et représentée : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Brigitte  
GESLIN représentée par Mme Martine RENIER,

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : M. Raymond HERIVEAUX

DATE DE CONVOCATION : 14 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 18

Quorum : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

## Délibération n° 2024/03/03

### Admission en non-valeur

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- Accepte à l'unanimité la demande d'admission en non-valeur des créances irrécouvrables, sur le budget commune 29000, présentée par Monsieur le Receveur Municipal, pour un montant de 242.39 €.
- Charge Madame le Maire d'établir le mandat correspondant.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Dominique de VALICOURT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2024,  
Le-vingt-un mars deux mil vingt-quatre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de  
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, M. Raymond HÉRIVEAUX, Mme Martine RENIER,  
Mme Cécile LECOMTE, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick  
PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET, M. Fabrice DUCHÂTELET

Était absent excusé : Mme Valérie ESNAULT, M. François GOLDWASSER, M. Antoine CHEVREUX

Était absente et représentée : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Brigitte  
GESLIN représentée par Mme Martine RENIER,

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : M. Raymond HERIVEAUX

DATE DE CONVOCATION : 14 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 18

Quorum : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

### Délibération n° 2024/03/04

#### Avenant 3 – Rénovation de 3 classes, école élémentaire SND

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, d'un devis pour diverses modifications sur les  
appareils sanitaires, pour un montant de 619,87 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte le devis SND pour un montant de 619,87€ HT,
- Charge Madame le Maire de signer le devis, et l'avenant 3 correspondant à ce devis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2024,  
Le-vingt-un mars deux mil vingt-quatre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de  
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, M. Raymond HÉRIVEAUX, Mme Martine RENIER,  
Mme Cécile LECOMTE, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick  
PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET, M. Fabrice DUCHÂTELET

Était absent excusé : Mme Valérie ESNAULT, M. François GOLDWASSER, M. Antoine CHEVREUX

Était absente et représentée : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Brigitte  
GESLIN représentée par Mme Martine RENIER,

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : M. Raymond HERIVEAUX

DATE DE CONVOCATION : 14 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 18

Quorum : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

## Délibération n° 2024/03/05

### Avenant 1 – Rénovation de 3 classes, école élémentaire AD2M

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, d'un devis présenté par AD2M pour l'installation de rideaux côté nord-ouest (rappel dans le marché il avait été prévu des rideaux côté sud), pour un montant de 5 820,00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

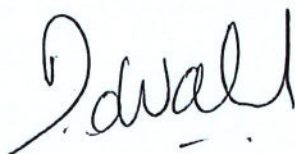
- Accepte le devis AD2M pour un montant de 5 820,00 € HT,
- Charge Madame le Maire de signer le devis, et l'avenant 3 correspondant à ce devis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Dominique de VALICOURT





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2024,  
Le-vingt-un mars deux mil vingt-quatre, à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de  
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, M. Raymond HÉRIVEAUX, Mme Martine RENIER,  
Mme Cécile LECOMTE, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, Mme Elodie TRICOT, M. Patrick  
PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET, M. Fabrice DUCHÂTELET

Était absent excusé : Mme Valérie ESNAULT, M. François GOLDWASSER, M. Antoine CHEVREUX

Était absente et représentée : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Brigitte  
GESLIN représentée par Mme Martine RENIER,

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS

Secrétaire de séance : M. Raymond HERIVEAUX

DATE DE CONVOCATION : 14 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 18

Quorum : 10

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 12

Absents ayant donné procuration : 2

## Délibération n° 2024/03/06

### Convention de location

#### 3 Place Henri IV

Madame le Maire rappelle que par délibération du 28 septembre 2023, il avait été accepté de louer à M. et Mme MEKIDAD Ali, le logement sis 3 Place Henri IV pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 31 mars 2024. M. et Mme MEKIDAD Ali n'ayant à ce jour, pas trouvé de maison, il sollicite une prorogation de la convention de location. Madame le Maire propose de proroger cette location pour une durée d'un an à compter du 1er avril 2024, soit jusqu'au 31 mars 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte de proroger la convention de location au profit de M. et Mme MEKIDAD Ali, de l'appartement sis 3 Place Henri IV, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, pour une durée, d'un an soit jusqu'au 31 mars 2025,

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Dominique de VALICOURT

